Trilport (77) : Yannick, torturé et séquestré pour une dette de 1 500 €

22/09/2016 à 0h03

C'est dans la maison des parents d'un des accusés, dans la nuit du 9 au 10 août 2013, que Yannick avait été roué de coups pendant au moins une heure.

« Il agonisait. On pouvait le tuer. J'étais choqué alors je suis monté dans ma chambre. Je ne pouvais rien faire pour les arrêter », a expliqué, mercredi, à la cour d'assises de Seine-et-Marne, à Melun, Mevlut Büyukbel, jugé depuis lundi pour séquestration et actes de torture, aux côtés de quatre autres accusés, tous âgés de 25 à 29 ans.

C'est dans la maison de ses parents, à Trilport, dans la nuit du 9 au 10 août 2013, que Yannick, son voisin, avait été roué de coups, pendant au moins une heure. « Je suis parti après les coups de ceinture », a indiqué Sofiane Bellou, qui a martelé ne pas avoir attiré la victime dans un guet-apens et ne pas l'avoir frappée. Juste après l'agression, il n'avait pas hésité à orienter les recherches en direction d'un certain « Mamad », qui avait un contentieux avec Yannick.

« Je me suis interposé deux fois », a mis en avant Vincent Bellot, parti vomir sur le balcon, dans un « état semi-comateux » selon lui, pendant que les coups pleuvaient sur la victime. « Il y avait de la musique forte, cela peut expliquer que je n'ai pas entendu ses cris. » […]

Car c'est ce dernier qui a roué de coups de pied, de poing et de ceinture la victime : « Je lui avais prêté 1 500 €. Il disait dans le quartier qu'il ne me les rendrait pas. J'étais hors de moi », a détaillé Mohamed Benahmida, le seul à prendre ses responsabilités. […]

Le Parisien